

**- INTEXA -**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

**AU 30 JUIN 2012**

Rapport d'activité	p 2
Comptes consolidés	p 4
Rapport des Commissaires aux comptes	p 14
Attestation du responsable du Rapport financier semestriel	p 16

## RAPPORT D'ACTIVITE

### Compte de résultat consolidé

Pour les exercices clos aux 30 juin 2012 et 2011

en milliers d'euros	notes	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires, hors taxes		131	-
Coûts des ventes		(52)	-
Frais généraux et administratifs		(22)	(17)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>57</b>	<b>(17)</b>
Autres charges opérationnelles		-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>57</b>	<b>(17)</b>
Autres produits financiers		3	14
Autres charges financières		-3	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>57</b>	<b>(3)</b>
Charge d'impôt	10	-23	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>34</b>	<b>(3)</b>
dont, part du Groupe		34	(3)
dont, intérêts minoritaires		-	-

## **Commentaires sur l'activité et les résultats consolidés**

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2012 s'élève à 131 milliers d'euros ; il correspond à la vente à EDF de la production électrique de la centrale photovoltaïque du Géant Casino de Saint André de Cubzac d'une puissance installée de 405 KWc. La centrale a été acquise par Green Yellow Saint André de Cubzac mi 2011, et son activité a démarré en septembre 2011.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 57 milliers d'euros, intégrant notamment 37 milliers d'euros de dotations aux amortissements de la centrale. Il constitue par ailleurs le résultat avant IS.

Le résultat net de l'ensemble consolidé et le résultat net part du groupe est de 34 milliers d'euros contre un résultat négatif de 3 milliers d'euros au 30 juin 2011. Les intérêts minoritaires ne sont pas significatifs.

### **Règles et méthodes comptables**

En application de l'article L451-1-2, III du Code monétaire et financier, les comptes semestriels présentés sont des comptes condensés, présentés sous la forme de comptes consolidés. Ils reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales.

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011.

### **Perspectives à fin 2012**

D'ici fin 2012, Green Yellow Saint André de Cubzac va poursuivre l'exploitation de la centrale photovoltaïque situé en toiture de l'hypermarché Géant Casino Saint André de Cubzac.

Par ailleurs, la société souhaite continuer à l'avenir à enrichir son portefeuille d'actifs dans les énergies renouvelables, notamment de centrales photovoltaïques, mais aussi dans tout autre domaine, énergies, immobilier ou commercial

## COMPTES CONSOLIDES

ETATS FINANCIERS.....	55
Compte de résultat consolidé .....	55
Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés .....	55
Bilan consolidé.....	66
Etat consolidé des flux de trésorerie .....	77
Etat de variation des capitaux propres consolidés.....	88
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	99
Période de six mois close au 30 juin 2012 .....	99
Note 1 Base de préparation des états financiers et méthodes comptables .....	99
1.1 Déclaration de conformité.....	99
1.2 Bases de préparation.....	99
1.3 Méthodes comptables.....	1010
1.3.1 Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1 <sup>er</sup> janvier 2012.....	1010
1.3.2 Textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2012 mais non encore adoptés par l'Union européenne.....	1010
1.4 Recours à des estimations et au jugement .....	1111
Note 2 Evènements significatifs.....	1111
Note 3 Saisonnalité de l'activité .....	1111
Note 4 Information sectorielle .....	1111
Note 5 Périmètre de consolidation .....	1111
Note 6 Actifs non courants.....	1212
Note 7 Trésorerie nette.....	1212
Note 8 Capitaux propres / Eléments sur capital social.....	1212
Note 9 Passifs et actifs éventuels .....	1212
Note 10 Impôt .....	1212
Note 11 Transactions avec les parties liées.....	1313
Convention de compte courant.....	1313
Transactions avec les parties liées.....	1313
Note 12 Evènements postérieurs à la clôture .....	1313

## ETATS FINANCIERS

### Compte de résultat consolidé

Pour les exercices clos aux 30 juin 2012 et 2011

en milliers d'euros	notes	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires, hors taxes		131	-
Coûts des ventes		(52)	-
Frais généraux et administratifs		(22)	(17)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>57</b>	<b>(17)</b>
Autres charges opérationnelles		-	-
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>57</b>	<b>(17)</b>
Autres produits financiers		3	14
Autres charges financières		-3	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>57</b>	<b>(3)</b>
Charge d'impôt	10	-23	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>34</b>	<b>(3)</b>
dont, part du Groupe		34	(3)
dont, intérêts minoritaires		-	-

### Résultat par action

en euros	notes	30 juin 2012	30 juin 2011
<b>De l'ensemble consolidé, part du Groupe</b>			
de base		0,03	0,00
dilué		0,03	0,00

### Etat consolidé des produits et des charges comptabilisés

en milliers d'euros	30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat net de l'exercice	34	(3)
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôt</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des produits et charges comptabilisés sur la période, nets d'impôts</b>	<b>34</b>	<b>(3)</b>
Dont part du Groupe	34	(3)
Dont part des minoritaires	-	-

## Bilan consolidé

Pour les exercices clos aux 30 juin 2012 et 31 décembre 2011

<b>ACTIFS</b>	<b>notes</b>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
<b>en milliers d'euros</b>			
Goodwill		730	730
Immobilisations corporelles		1 440	1 477
<b>Actifs non courants</b>		<b>2 170</b>	<b>2 207</b>
Créances clients		70	72
Autres actifs courants		324	318
Compte courant Casino, Guichard- Perrachon		-	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1	2
<b>Actifs courants</b>		<b>395</b>	<b>410</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>2 565</b>	<b>2 617</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>en milliers d'euros</b>			
Capital social		1 619	1 619
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		423	430
Résultat part du Groupe	7	34	(7)
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>2 076</b>	<b>2 042</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>2 076</b>	<b>2 042</b>
Passifs d'impôt différés		26	11
<b>Passifs non courants</b>		<b>26</b>	<b>11</b>
Dettes fournisseurs		15	10
Autres dettes courantes		17	19
Compte courant Casino, Guichard-Perrachon		431	535
<b>Passifs courants</b>		<b>463</b>	<b>564</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>2 565</b>	<b>2 617</b>

## Etat consolidé des flux de trésorerie

Pour les situations intermédiaires aux 30 juin 2012 et 2011

en milliers d'euros		30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat net, part du Groupe		34	(3)
Intérêts minoritaires		-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>34</b>	<b>(3)</b>
Dotations aux amortissements et provisions		37	-
<b>Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables</b>		<b>37</b>	<b>-</b>
<b>Capacité d'Autofinancement (CAF)</b>		<b>71</b>	<b>(3)</b>
Charge d'impôt (y compris différé)		23	-
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>94</b>	<b>(3)</b>
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(9)	(6)
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>85</b>	<b>(9)</b>
Décaissements liés aux acquisitions :			
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement		-	-
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle ou avec des participations ne donnant pas le contrôle		-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>85</b>	<b>(9)</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie nets d'ouverture	6	(515)	2 045
Trésorerie et équivalent de trésorerie nets de clôture	6	(430)	2 035
Dont : <i>Compte courant Casino, Guichard-Perrachon</i>		86	2 034
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		(1)	1

## Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital (i)	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres Part du Groupe (ii)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Totaux
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>322</b>	<b>2 049</b>	-	<b>2 049</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	(3)	(3)	-	(3)
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	-	-	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>	-	<b>(3)</b>
<b>Au 30 juin 2011</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>319</b>	<b>2 045</b>	-	<b>2 045</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>314</b>	<b>2 042</b>	-	<b>2 042</b>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	34	34	-	34
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>	-	-	<b>34</b>	<b>34</b>	-	<b>34</b>
<b>Au 30 juin 2012</b>	<b>1 619</b>	<b>108</b>	<b>348</b>	<b>2 076</b>	-	<b>2 076</b>

(i) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(ii) Attribuable aux actionnaires d'Intexa

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

### **Période de six mois close au 30 juin 2012**

---

#### **Informations relatives au Groupe Intexa**

Intexa est une société anonyme de droit français, cotée au NYSE Euronext Paris, compartiment C. Le siège social de la Société est situé à Saint-Etienne 1, Esplanade de France 42008 Saint-Etienne.

La société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Intexa ».

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2012 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales et co-entreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de nos commissaires aux comptes.

En date du 23 juillet 2012, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés du groupe Intexa pour le semestre se terminant le 30 juin 2012.

#### **Note 1 Base de préparation des états financiers et méthodes comptables**

##### **1.1 Déclaration de conformité**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Intexa sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 30 juin 2012.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (<http://ec.europa.eu/internal-market/accounting/ias/index-fr.htm>).

##### **1.2 Bases de préparation**

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle des entités du Groupe et de présentation. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur.

Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

### 1.3 Méthodes comptables

Les règles et méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, après prise en compte ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

#### 1.3.1 Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2012

- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers » : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers (applicable à compter du 1er juillet 2011) ;
- Amendement IAS 12 – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents. Bien que l'IASB ait fixé la date d'application à compter du 1er janvier 2012, cet amendement n'a pas été entériné au niveau de l'Union européenne et ne peut donc pas être appliqué par le Groupe.

L'amendement IFRS 7 n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe. Concernant l'amendement IAS 12, le Groupe ne s'attend pas non plus à d'impact significatif sur ses états financiers.

#### 1.3.2 Textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2012 mais non encore adoptés par l'Union européenne

##### *Textes adoptés par l'Union européenne*

- Amendement IAS 1 – Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013) ;
- Amendement IAS 19 – Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013).

Le Groupe n'a pas appliqué ces nouveaux amendements par anticipation et n'anticipe pas d'impacts significatifs sur ses états financiers.

##### *Textes non adoptés par l'Union européenne*

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables aux périodes annuelles ouvertes postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2013:

- Amendement IFRS 7 – Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers;
- Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers;
- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7;
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Accords conjoints ;
- IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités ;
- IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur ;
- IAS 27 révisée – États financiers individuels;
- IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et coentreprises ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (17 mai 2012).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

## 1.4 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2011.

### Note 2 Evènements significatifs

Aucun évènement significatif n'est intervenu sur le semestre.

### Note 3 Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe n'est pas affectée par un effet de saisonnalité.

### Note 4 Information sectorielle

La Direction Générale du Groupe n'utilisant pas de découpage de l'activité pour examiner les résultats opérationnels, aucune information sectorielle n'est communiquée dans les états financiers.

### Note 5 Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2012, le périmètre de consolidation du groupe Intexa est constitué des sociétés suivantes :

Dénomination	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle
Intexa SA	IG	Société mère	Société mère	IG	Société mère	Société mère
Green Yellow Saint André de Cubzac SNC	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %
Intex Participations EURL	IG	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %

IG : Intégration globale

## Note 6 Actifs non courants

Au 30 juin 2012, aucun indicateur ne remet en cause la valeur des actifs non courants, en particulier le goodwill.

Pour rappel, la société ne porte que les actifs de la centrale de St André de Cubzac.

## Note 7 Trésorerie nette

en millions d'euros	30 juin 2012	31 décembre 2011
Equivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie	1	2
<b>Trésorerie brute</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
Concours bancaires courants	-	-
Compte courant Casino, Guichard-Perrachon	(431)	(517)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(430)</b>	<b>(515)</b>

## Note 8 Capitaux propres / Eléments sur capital social

Au 30 juin 2012, le capital social est identique à celui du 31 décembre 2011 et s'élève à 1 619 200 euros.

Le capital social est composé de 1 012 000 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 30 juin 2012. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,60 euros.

## Note 9 Passifs et actifs éventuels

Aucun fait survenu au cours du 1<sup>er</sup> semestre n'est susceptible de générer un actif ou un passif éventuel.

## Note 10 Impôt

La charge d'impôt pour le premier semestre 2012 représente un montant de 23 milliers d'euros.

## Note 11 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales
- les entreprises associées
- les co-entreprises
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

### Convention de compte courant

La société bénéficie de la convention de compte courant et de gestion de trésorerie du groupe Casino. Il est rémunéré au taux d'EONIA majoré de 50 points de base s'il est créditeur.

Au 30 juin 2012, le compte courant créditeur s'élève à 431 milliers d'euros (contre un solde créditeur de 535 milliers d'euros au 31 décembre 2011) et les intérêts financiers enregistrés sur l'exercice s'élèvent à une charge de 2 milliers d'euros (contre un produit de 14 milliers d'euros au 30 juin 2011).

### Transactions avec les parties liées

en milliers d'euros	Juin 2012		Décembre 2011	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde
<b>Transactions avec les entreprises associées</b>				
Prêts	-	-	-	-
Créances	(18)	293	(1730)	3 011
Dettes	(102)	434	536	536
Charges	2	-	19	-
Produits	-	-	(1)	-

## Note 12 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'évènements postérieurs à la clôture

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**  
Tour Oxygène  
10/12 boulevard Marius Vivier Merle  
69393 LYON CEDEX 03

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185 avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**INTEXA**

Société Anonyme  
1 Esplanade de France  
42000 SAINT-ETIENNE

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur l'information financière semestrielle**

Période du 1er janvier au 30 juin 2012

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société INTEXA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies

significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon et Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 2012

Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**

**DELOITTE & ASSOCIES**

Sylvain LAURIA

Gérard BADIN

## **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Saint-Etienne le 25 juillet 2012

Virginie AUBAGNAC  
*Directeur général*